



50 boulevard de La Liberté 44100Nantes
 Tel : 02.51.80.66.80 www.sudptt44.org
<https://www.facebook.com/sudptt.loireatlantiquevendee/>



PIC Nantes Atlantique Plénière du 15 décembre !

Quelques pistes d'évolution, mais rien de concret !

La direction de la PIC était au grand complet pour cette plénière diagnostic. Les syndicats SUD CGT FO CFDT CFTC étaient présents.

Nous avons débuté par une déclaration préalable, ainsi que la CGT. Vous la trouverez au verso de ce tract.

La direction nous a présenté l'état des lieux du trafic et les plages horaires qui posaient problème, ainsi que les besoins sur le samedi. Bref, une succession de tableaux avec des graphiques pour faire apparaître les difficultés à régler. Le principe : afficher des objectifs inatteignables pour nous pousser à redoubler d'efforts. La Poste ne manquera pas de vous abreuver de ces chiffres en ETC...

Dans notre travail,
nous devons nous donner
à 100% chaque semaine :

Le Lundi	23%
Le Mardi	20%
Le Mercredi	22%
Le Jeudi	20%
Le Vendredi	15%



Le samedi

D'après la direction, il est nécessaire d'augmenter le nombre de personnes présentes le samedi matin (entre 10 et 15 de plus) et le samedi après-midi (entre 4 et 5 de plus). Plusieurs pistes sont envisagées :

- L'embauche de salariés de Médiapost le samedi (5h30-13h00)
- Le transfert d'agents du CTED à la PIC pour le samedi (cette évolution se ferait avec une TTF supplémentaire)...
- L'évolution des régimes de travail en jour

Nous avons bien compris que cela ne suffirait pas et que la direction risque fort de vouloir nous faire travailler plus de samedis.

L'emploi :

Moins 6 positions de travail pour 2016 !

C'est dit ! D'après la direction, ces suppressions d'emplois ne sont pas liées à la réorganisation, mais à l'objectif de contrat de gestion pour 2016. Par contrat de gestion, comprenons « plan social » déguisé..., c'est-à-dire le maintien permanent du sous-effectif.

Ce qui signifie que l'addition sera encore plus lourde quand La Poste s'attaquera de front aux positions de travail !

Une fois de plus, alors que la PIC ne cesse de fonctionner à coup d'emplois précaires, la direction poursuit sa politique de suppression d'emplois.

Les horaires qui ne devraient pas évoluer

- Le matin
- La mixte

Et les autres... ???

Les horaires en jour

- Possibilité de n'avoir qu'une brigade l'après-midi avec une fin de service plus tôt. *En clair, une seule 13/21 en lieu et place des brigades après-midi actuelles. C'est la fin de service à 21h45 qui pose problème à la direction. Pas assez de travail jusqu'à la fin doivent-ils penser... tout en calculant les gains du retrait de la pause de 15 minutes...*
- Problème aussi sur la PPDC2 avec une prise de service actuellement à 12h37 qui n'est pas satisfaisante pour la direction « pas d'activités suffisantes en début de vacation ». On pressent les visées de la direction : prise de service plus tardive, repos de cycle en moins.

- Repos de cycle. La direction annonce vouloir lisser le nombre d'agents en repos de cycles quotidiennement (autant chaque jour).

Des problèmes en perspectives... En effet, nous n'avons pas caché qu'outre les horaires, la question des repos de cycle est importante pour la vie des agents. Nous serons vigilants sur ce sujet et demandons que cette négociation permette le temps du débat et l'élaboration de propositions alternatives.

- Concernant les évolutions de trafic en nuit, la direction a évoqué l'éventuel traitement des Chronopost, mais rien de certain. Par contre elle confirme l'arrêt du traitement de la cabine en nuit.

Nouveaux horaires :

Création éventuelle d'une 17h-24h

La direction a indiqué qu'elle réfléchissait à la mise en place d'une 17h-24h. Cette brigade a été demandée par la CFDT.

Ce type d'horaire ne nous pose pas de problème, mais pour SUD, la priorité est de **sanctuariser les emplois et les régimes de travail en nuit** Il est évident - ce que ne conteste pas la direction - que la mise en place d'une 17h-24 générerait un impact encore plus fort sur l'emploi en nuit.

Séquencement d'activité, pénibilité

Un questionnaire a été distribué aux agents afin d'évaluer leur ressenti en matière de pénibilité... D'accord, et après on en fait quoi ??? Des groupes de travail seront mis en place pour étudier l'organisation du travail avec la médecine de prévention, les managers, le CHS-CT.

La position de SUD est claire et nous la réaffirmons :

Les groupes de travail sont une manière détournée de La Poste de rendre les membres CHSCT « *co-construteurs* », donc complices, de la réorganisation et des suppressions de PT qui vont avec. Nous ne voulons ni pouvons être juge et partie.

Au contraire, sur les séquencements et la pénibilité, nous revendiquons les forces de travail nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions, au lieu de « bricoler » pour amortir la pénurie de personnel.

Toujours sur le séquencement d'activité, la direction indique clairement la diminution du nombre d'ilots, sans qu'une proposition précise ne ressorte de cette audience.

Si tu mets ceux qui brassent de l'air d'un côté et ceux qui te le pompent de l'autre ...

T'as la climatisation gratuite !!



En nuit

C'est la peste ou le choléra !

Le graphique présenté par la direction fait apparaître une charge de trafic moins importante en première partie de nuit (-20 % environ). Ce qui fait dire à la direction qu'elle souhaite faire évoluer cette situation.

Deux scénarios possibles :

- La peste : modification de l'heure de la prise de service. On nous a encore chanté le refrain sur les nuits de plus de 8h00 qui poseraient problème juridiquement.

On nous fait le coup à chaque réorganisation... Pour SUD, nous l'avons prouvé à multiples reprises, il n'y a pas de souci juridique à faire plus de 8h de vacation.

- Le choléra : diminution du nombre de positions de travail, avec un transfert de charge de la deuxième partie de nuit. Vers le jour ?

Calendrier

- ✓ ETC 15, 16, 17, 18 décembre 2015
- ✓ Bilatérale Syndicats : Janvier

(A noter que la Direction maintient sa rigidité sur la question des moyens accordés aux syndicats pour participer dans de bonnes conditions à ces audiences).

- ✓ Prochaine plénière le 15 février 2016
Une réunion importante. C'est à cette plénière que nous aurons la proposition des régimes de travail.
- ✓ Plénière conclusive : Avril 2016
- ✓ Vote sur les scénarii
- ✓ Plénière accompagnement RH / Mai
- ✓ CHS-CT de consultation : Fin mai 2016
- ✓ Mise en place 1/07/2016
- ✓ Signature des accords : Mi Juin 2016

La direction a indiqué qu'il y aurait plusieurs scénarios, avec ou sans signature.

*Sur ce point, c'est la tactique habituelle, soit tu signes soit tu as un accord pourri !
Nous avons été clair sur ce point, nous ne voulons pas de ce petit jeu.*

Si, comme elle le prétend, la direction souhaite améliorer les conditions de travail du personnel, qu'elle nous sorte un projet acceptable sans signature ou qu'elle négocie sur nos/vos propositions alternatives pour l'améliorer et aboutir à une signature des syndicats.

Bilan de cette audience :

Les informations de la direction nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision sur les régimes de travail qui pourraient être impactés, mais cela reste trop imprécis pour en mesurer les conséquences pratiques dans la vie de tous les jours pour le personnel. Sur la question du séquençage d'activité, des îlots, c'est le flou, rien de concret. Il faudra attendre février pour avoir des éléments précis. Sur l'emploi, restons prudent. Pour le moment c'est moins 6 PT pour 2016 au niveau du contrat de gestion, c'est-à-dire la garantie d'un travail à flux tendu.

Fêtes de fin d'année, retrait des préavis en jour, maintien en nuit.

Nous avons profité de cette audience pour aborder une nouvelle fois la question des fêtes de fin d'année.



En jour : Même si toutes les revendications n'ont pas abouti en jour, les dernières propositions de la direction nous ont permis de faire un point en HIS et de faire voter le personnel. Une majorité s'est dégagée pour le retrait des préavis en jour. **Nous retirons donc nos préavis de jour.**

En nuit. Aucune proposition de la direction n'est en mesure de considérer que nous avons sérieusement avancé. **En conséquence SUD PTT maintiendra son préavis pour la vacation du 27 décembre.**

Ce préavis ne couvre que les agents de nuit !

La section SUD de la PIC de Nantes vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année. Profitez de ces moments et restons déterminés à défendre nos revendications sur l'emploi et les conditions de travail. Ras le bol des chiffres, du chantage à la baisse du trafic, du refus permanent de reconnaître la pénibilité, la souffrance au travail, les salaires trop bas. La stratégie nationale de La Poste dans la branche Courrier/Colis est basée essentiellement sur les nouveaux services et la livraison. Le courrier - et donc les plates formes industrielles courrier - semblent définitivement être les parents pauvres du groupe La Poste. Combien de PIC devront fermer avant que nous réagissions collectivement. Préparons la grève massive !



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes

Tel : 02.51.80.66.80

Fax 0970064048

sudposte44@orange.fr

Plénière diagnostic du 15 décembre 2015
Déclaration préalable SUD PTT
Audience plénière PIC Nantes Atlantique

Monsieur le Directeur,

Alors que les règles du dialogue social prévoient la communication des documents en amont des audiences, nous ne pouvons que constater et regretter de n'avoir eu aucun document avant cette audience. Cela ne nous permet pas d'engager une discussion avec le personnel en préalable à cette audience.

Nous regrettons aussi votre position rigide sur la question des détachements. En effet, chacun sait l'importance de ces négociations et nous devons avoir les moyens de débattre, de préparer, de rendre compte et de participer dans de bonnes conditions. Nous vous demandons de reconsidérer votre position.

Nous attendons de cette audience des informations claires sur les perspectives de réorganisation.

Horaires, Nombre de Samedis travaillés ou pas, impact sur l'emploi en nuit et en jour, repos de cycle. Nous attendons un projet clair et négociable.

Nous souhaitons aussi dans le cadre de cette audience évoquer les préavis de grève concernant les fêtes de fin d'année.

La dernière audience a laissé entrevoir des avancées pouvant permettre si nous réglons les derniers détails d'envisager un retrait du préavis du 24 décembre et éviter un préavis le 31.

Concernant le préavis de nuit pour le 27, nous ne pouvons que constater l'absence d'éléments significatifs qui nous permettrait de retirer ce préavis. Le personnel consulté hier est déterminé à faire grève face à l'absence d'avancées. Cette détermination est aussi liée à l'absence de prise en compte et à la négation de leurs difficultés d'emploi et de conditions de travail qui dure depuis des années.

L'inquiétude pour l'avenir pèse lourdement et nous espérons à l'issue de cette audience que vos informations seront en mesure de donner des garanties en matière d'emplois et de maintien des régimes de travail afin de rassurer le personnel concerné.

Nantes le 15.12.2015